

Québec, le 21 novembre 2006

Madame Nicole C. Allard, présidente
Tourisme Baie-des-Chaleurs
152A, Perron Ouest
Bureau 202
New Richmond (Qc) G0C 2B0

Objet : Projet de parc éolien à Carleton-sur-Mer

Madame,

À la suite de la lecture du mémoire que vous lui avez transmis, la commission du BAPE qui analyse le projet de parc éolien à Carleton-sur-Mer souhaiterait vous adresser les questions et demandes suivantes :

1. L'activité touristique dans la Baie-des-Chaleurs

La commission apprécierait obtenir un portrait du tourisme dans ce territoire incluant notamment des statistiques indicatrices comme :

- a) le nombre de visiteurs par année ;
- b) la durée moyenne des séjours ;
- c) les revenus annuels et le nombre d'emplois générés ;
- d) la place du tourisme parmi les autres activités économiques de la Baie-des-Chaleurs (en termes d'emploi et en termes de retombées) ;
- e) les parcours ainsi que les lieux de visite et de séjour privilégiés par les visiteurs ;
- f) la provenance et la destination des visiteurs.

2. L'intégration et l'harmonisation de l'éolien

Vous soulignez dans votre mémoire qu'il serait déplorable qu'une « implantation [...] inappropriée de structures industrielles éoliennes vienne fragiliser le développement de l'industrie touristique de la Baie-des-Chaleurs » et vous ajoutez que « l'harmonisation du parc éolien de Carleton-sur-Mer avec les paysages touristiques environnants est une condition sine qua non de son acceptation par notre organisme ».

.../2

Afin de mieux comprendre le point de vue de votre organisme, la commission souhaite que vous lui précisiez si le parc éolien, tel que proposé, vous apparaît susceptible de fragiliser le développement de l'industrie touristique dans la Baie-des-Chaleurs ? Si oui, pourriez-vous préciser en quoi et comment.

Quelles mesures d'harmonisation avec les paysages touristiques seraient alors requises pour rendre le projet acceptable à vos yeux ? Quelles améliorations souhaitez-vous y voir apporter ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission